



Une croissance démographique qui ralentit sauf dans les intercommunalités les plus peuplées

Si 80 % des intercommunalités des Pays de la Loire gagnent des habitants entre 2011 et 2016, elles sont toutefois moins nombreuses que sur la période quinquennale précédente. Le rythme de croissance démographique ralentit pour une très large majorité d'entre elles. De nombreuses intercommunalités situées en Mayenne, dans la Sarthe et à l'est de la Vendée perdent désormais des habitants chaque année. *A contrario*, la croissance se renforce au sein de la métropole nantaise et des communautés urbaines d'Angers et du Mans. Elle se stabilise dans la communauté urbaine d'Alençon. La dynamique démographique reste soutenue dans les communautés d'agglomération du littoral mais ralentit modérément pour les autres. Les phénomènes de périurbanisation décèlent.

Martine Barré, Insee

Entre 2011 et 2016, la population des Pays de la Loire augmente de 0,7 % en moyenne par an, soit 27 304 habitants supplémentaires chaque année. Comme dans de nombreuses régions, le rythme de croissance démographique ralentit comparé à la période 2006-2011 (+ 0,9 %). Il reste cependant nettement supérieur au rythme national (+ 0,4 %).

8 EPCI sur 10 gagnent des habitants entre 2011 et 2016

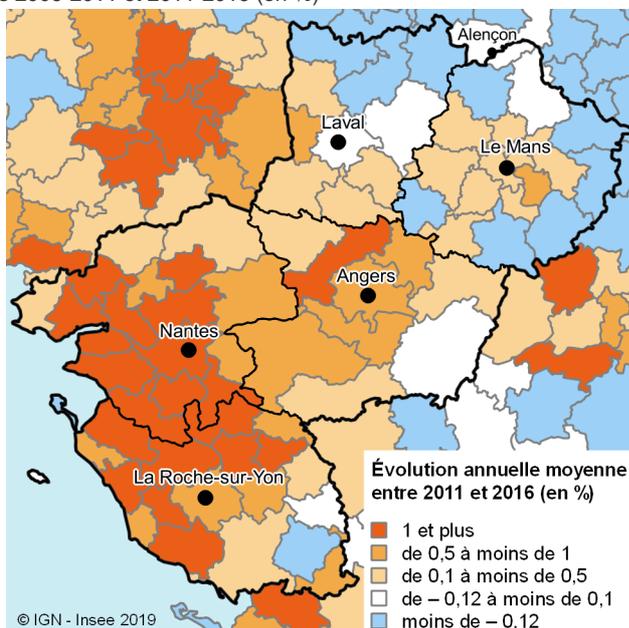
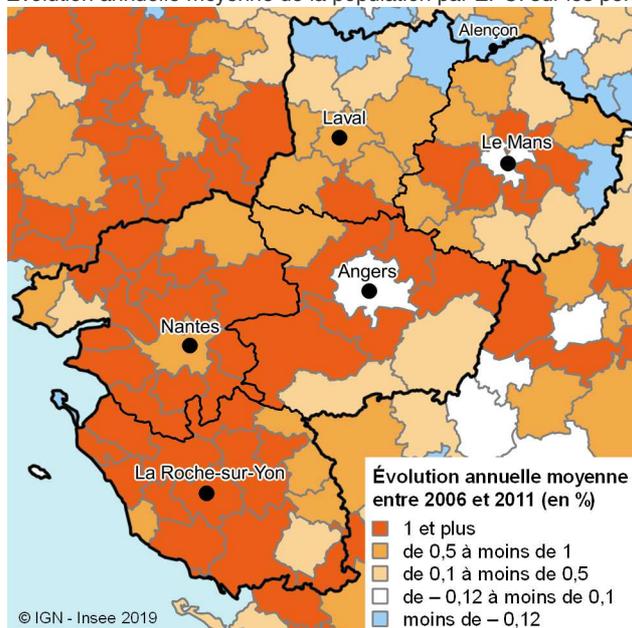
Entre 2011 et 2016, la population augmente dans 58 des 72 établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) régionaux soit 8 sur 10 (*sources et définitions*). Pour une majorité (60 %), la croissance démographique repose à la fois sur une hausse du solde naturel et sur une hausse du

solde migratoire. Cependant, pour 85 % d'entre eux, le rythme de croissance ralentit comparé à la période précédente (*figure 1*). Entre 2006 et 2011, la proportion d'EPCI enregistrant une croissance démographique était plus élevée : 9 EPCI sur 10 gagnaient des habitants.

Nantes Métropole et les trois communautés urbaines (CU) d'Angers, Le Mans et Alençon représentent 42 % de la croissance démographique entre 2011 et 2016, alors qu'elles en représentaient 9 % sur la période précédente. À l'inverse, la part d'habitants supplémentaires dans les communautés de communes (CC) et les communautés d'agglomération (CA) est en net recul, passant entre les deux périodes de 66 % à 39 % dans les CC et de 25 % à 19 % dans les CA.

1 La croissance démographique se concentre dans la métropole nantaise et les communautés urbaines

Évolution annuelle moyenne de la population par EPCI sur les périodes 2006-2011 et 2011-2016 (en %)



Source : Insee, Recensements de la population (RP) 2006, 2011 et 2016.

Les 14 EPCI qui perdent des habitants se situent principalement en Mayenne, dans la Sarthe et à l'est de la Vendée. Pour neuf d'entre eux, la tendance s'est inversée ; la croissance démographique étant positive entre 2006 et 2011. La diminution de la population s'explique soit par un excédent des décès sur les naissances (déficit naturel), soit par un excédent des départs sur les arrivées (déficit migratoire). Seuls quatre EPCI cumulent les deux (CC du Mont des Avaloirs, CC Sud Sarthe, CC du Pays de la Châtaigneraie et CC du Pays de Fontenay-Vendée).

La croissance démographique accélère au sein de la métropole nantaise et des communautés urbaines

Comme au niveau national, la dynamique démographique se renforce dans les zones les plus urbaines, à savoir les métropoles et les CU. Ainsi, la croissance de la population accélère nettement dans la métropole nantaise passant de + 0,5 % entre 2006 et 2011 à + 1,5 % entre 2011 et 2016, soit + 8 983 habitants en moyenne chaque année. Avec un point de croissance supplémentaire entre les deux périodes, Nantes Métropole et Bordeaux Métropole affichent les plus fortes accélérations de l'ensemble des métropoles. Le dynamisme de la métropole nantaise repose sur une inversion de tendance : le solde migratoire devient excédentaire (+ 5 347 personnes par an contre - 452 précédemment) tandis que le solde naturel augmente très légèrement (+ 3 636 entre 2011 et 2016 contre + 3 429 sur la période précédente).

La population des trois CU de la région augmente de + 0,4 % entre 2011 et 2016, tandis qu'elle était relativement stable sur la période précédente. La dynamique démographique de la CU d'Angers Loire Métropole atteint + 0,7 % en moyenne par an, soit 2 036 personnes de plus chaque année, contre + 0,1 % entre 2006 et 2011. La population de la CU du Mans croît de 314 habitants par an, soit une hausse de + 0,2 % en moyenne par an, alors qu'elle baissait entre 2006 et 2011. Enfin, la population de la CU d'Alençon se stabilise (- 4 habitants par an) après avoir perdu 287 habitants chaque année sur la période précédente (- 0,5 % en moyenne par an).

Ralentissement modéré de la croissance démographique des communautés d'agglomération

Le dynamisme démographique ralentit dans 9 des 11 CA de la région (de + 0,8 % par an entre 2006 et 2011 à + 0,6 % entre 2011 et 2016), alors qu'il se stabilise pour l'ensemble des CA à l'échelle nationale (+ 0,4 % sur les deux périodes). Ce ralentissement est principalement dû au solde migratoire.

Malgré tout, la croissance des CA régionales reste supérieure à celle de l'ensemble des CA au niveau national.

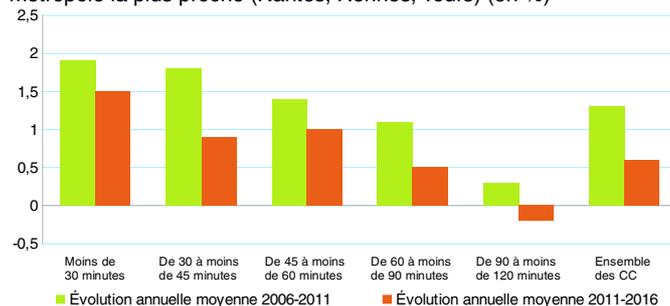
Les CA situées sur le littoral, à l'exception de la CA de la Presqu'île de Guérande Atlantique, tirent leur épingle du jeu. Ainsi, les CA de la région nazairienne et des Sables-d'Olonne figurent parmi les EPCI pour lesquels le rythme de croissance accélère le plus. Il atteint respectivement + 1,1 % et + 0,9 % par an entre 2011 et 2016, après + 0,2 % et + 0,6 % précédemment. Cette accélération repose sur l'augmentation de l'excédent migratoire. La CA Pornic Agglo Pays de Retz conserve une des croissances démographiques les plus élevées de la région : + 1,6 % par an malgré un ralentissement.

Un ralentissement de la périurbanisation

Comme au niveau national, la croissance démographique des Pays de la Loire repose toujours davantage sur celle des CC les plus proches des métropoles (figure 2). Ainsi, dans les CC au sein desquelles la commune la plus peuplée est située à moins de trente minutes en voiture de la ville-centre de la métropole la plus proche, la population augmente à un rythme similaire à ceux des métropoles nantaise et rennais. Néanmoins, l'accélération de la croissance démographique de la métropole nantaise entre 2011 et 2016, s'accompagne d'un ralentissement de la croissance démographique des CC voisines. Le rythme annuel de croissance ralentit le plus dans un rayon de trente à quarante-cinq minutes d'une métropole. Ce coup de frein donné au développement des couronnes périurbaines est à relier aux politiques publiques mises en place pour limiter l'étalement urbain et favoriser une densification acceptable. ■

2 Évolution démographique : un ralentissement plus marqué dans la deuxième couronne des métropoles

Évolution de la population des CC suivant le temps d'accès à la métropole la plus proche (Nantes, Rennes, Tours) (en %)



Source : Insee, RP 2006, 2011 et 2016, État civil, distancier Méric.

Sources et définitions

Cette étude utilise les populations municipales légales, issues des recensements réalisés par l'Insee, en partenariat avec les communes.

Le questionnaire du recensement a changé en 2018 afin de mieux prendre en compte les situations de multi résidence qui se développent. Ces modifications ont un effet sur les réponses de certaines personnes enquêtées et donc un impact sur la mesure de la population. Pour plus d'information, consulter la note technique « Recensement de la population : changement de questionnaire 2018 et introduction d'un ajustement national » consultable sur <https://www.insee.fr/fr/information/2383177>.

Un **établissement public de coopération intercommunale (EPCI)** à fiscalité propre est un groupement de communes exerçant des compétences obligatoires, prévues par la loi, et des compétences facultatives confiées par les communes. Les EPCI à fiscalité propre peuvent être de **quatre formes** par ordre décroissant de taille et de nombre de compétences exercées : métropole, communauté urbaine, communauté d'agglomération, communauté de communes.

Au 1^{er} janvier 2018, les Pays de la Loire comptent 72 EPCI à fiscalité propre en incluant ceux à cheval sur les régions limitrophes (CU Alençon, CA Redon, CA Presqu'île de Guérande Atlantique et CC Maine Saosnois).

Solde naturel : le solde naturel (ou excédent/déficit naturel de population) est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période.

Solde migratoire apparent : le solde migratoire apparent ou solde apparent des entrées-sorties est la différence entre le nombre de personnes entrées sur un territoire donné et le nombre de départs, au cours de la période considérée. Il est obtenu par différence entre l'évolution de la population au cours de la période considérée et le solde naturel.

Insee des Pays de la Loire
105, rue des Français libres
BP 67401 - 44274 NANTES Cedex 2

Directeur de la publication :
Pascal Seguin

Rédacteur en chef :
Myriam Boursier

Bureau de presse :
02 40 41 75 89

ISSN : 2275-9808
© INSEE Pays de la Loire

Janvier 2019

Pour en savoir plus :

- Vallès V., *Démographie des EPCI : la croissance se concentre dans et au plus près des métropoles*, Insee Première n° 1729, janvier 2019.
- Besnard S. et Rocheteau M., *Une croissance démographique ralentie par la baisse des naissances et la hausse des décès*, Insee Flash Pays de la Loire n° 89, janvier 2019.
- Barré M. et Rodrigues A., *Pays de la Loire : la dynamique démographique ralentit mais reste soutenue*, Insee Analyses Pays de la Loire n° 69, décembre 2018.